

LEZOUX
Centre de loisirs périscolaire des mercredis

2022/2023

PROJET PEDAGOGIQUE



Préambule



Le centre de loisirs des mercredis périscolaire tisse le lien éducatif dans la prise en charge du rythme de vie de l'enfant et, symbolise une entité complémentaire, solidaire entre l'école et service périscolaire municipal. Cette cohésion éducative permettra de développer et mettre en œuvre des projets en commun et d'établir une relation avec d'autres structures socioculturelles et sportives.

Ce temps spécifique des mercredis permet à l'enfant de s'exprimer autrement dans son quotidien et, joue un rôle pivot dans les temps d'activités conçues dans une logique de loisirs et de découverte grâce à des thématiques diversifiées (culturelles, artistiques, manuelles, environnementales, et citoyennes). Elles reposent sur une approche ludique, récréative, et créatrice, ponctuées de sorties faisant appel aux ressources du territoire. Seront également intégrés dans l'organisation des journées d'accueil : des temps de repos, et d'échanges afin de respecter les besoins et rythme de l'enfant.

Dans cette dynamique, la Communauté de Communes « Entre Dore et Allier » définit ses orientations éducatives :

- 1/ Une complémentarité avec le temps scolaire et le temps extrascolaire de l'enfant pour enrichir ses apprentissages
- 2/ Une offre d'activités éducatives de qualité respectant l'intérêt de l'enfant : une organisation pédagogique adaptée !
- 3/ L'accueil du mercredi doit permettre un accueil de qualité aux enfants en situation de handicap dans la continuité de l'école inclusive
- 4/ Une mise en valeur de la richesse du territoire

Séparé

Aussi, l'équipe d'animation périscolaire permanente identifie pour son projet pédagogique, quatre grands axes en relation avec les intentions éducatives des élus communautaires :

- ▶ L'accueil de loisirs périscolaire un lieu de découverte et d'apprentissage
- ▶ L'accueil de loisirs périscolaire un lieu de socialisation, de citoyenneté et l'inclusion d'enfants porteurs de handicaps.
- ▶ L'accueil de loisirs périscolaire un lieu respectueux du rythme de l'enfant.
- ▶ L'accueil de loisirs périscolaire un lieu sécuritaire pour l'enfant.

OBJECTIF N°1 PROMOUVOIR LE DEVELOPPEMENT ET L'EPANOUISSEMENT DE LA PERSONNALITE DE L'ENFANT



► *Favoriser l'expression sous toutes ses formes*

- ✓ Proposer des projets d'animation afin de développer l'expression orale, corporelle (interprétation théâtrale, danse, chants, atelier cirque...)
- ✓ Organiser des activités pour mettre en avant les réalisations des enfants (atelier collectif, spectacle, expo...)
- ✓ Permettre aux enfants d'extérioriser leurs énergies par le jeu.
- ✓ Permettre à l'enfant de s'exprimer par l'intermédiaire d'outils (boîte à idées, journal, affiche personnalisée...)

► *Faciliter l'apprentissage de l'autonomie chez l'enfant*

- ✓ Organiser des moments de temps libres en aménageant des coins à thèmes où l'enfant peut faire le choix de ne rien faire, de jouer seul ou avec ses camarades ou avec un animateur.
- ✓ Inciter l'enfant à se servir seul au moment des repas.
- ✓ Amener l'enfant à participer à certaines tâches de la vie quotidienne (rangement du matériel, débarrasser la table...)
- ✓ Donner à l'enfant des repères de temps et d'espace.

► *Développer l'imagination et la créativité*

- ✓ Mettre en place des activités manuelles où l'enfant peut laisser libre court à son imagination et sa créativité sans se calquer à un modèle type (collage, dessins, peinture, modelage, poterie...)
- ✓ Proposer des activités motivantes dans le but de stimuler les enfants à participer et susciter leur imagination.
- ✓ Encourager les enfants dans la créativité artistique en sachant proposer des ateliers scéniques (chant, théâtre, danses...)



MME RANGE-TOUT



► *Soumettre des activités éducatives variées complémentaires avec l'enseignement scolaire*

- ✓ Activités culturelles et artistique
- ✓ Activités citoyennes (projet collectif, activités sur le développement durable...)
- ✓ Jeux de connaissance (ateliers scientifiques, langues étrangères, stratégie, histoire...)
- ✓ Activités d'expression (théâtre, expression corporelle, atelier d'écriture, narrations d'histoires...)
- ✓ Ateliers musicaux (éveil musical, découverte d'instruments et types musicaux, chorale, percussions)

- ✓ Découverte de formations musicales

► Organiser des activités permettant de développer ses capacités motrices

- ✓ Atelier construction
- ✓ Jeux sportifs en équipe
- ✓ Parcours de motricité
- ✓ Jeux d'adresse

► Sensibiliser les enfants à l'alimentation durable environnementale, préserver les principes moraux et la santé de chacun

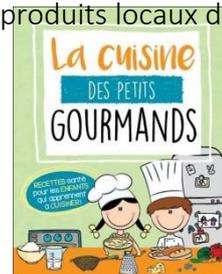
(En référence à la Loi EGALIM – 2018) :

✓ Permettre à l'enfant de mieux connaître les aliments et l'amener à acquérir les gestes et comportements utiles à la préservation de sa santé et celle de la planète, repas végétariens, apprentissage à la biodiversité et aux produits bios, réflexion sur l'équilibre alimentaire, connaissance des différentes étapes de fabrication d'un produit alimentaire.

✓ Conduire progressivement l'enfant à devenir acteur de son assiette : jardinage et atelier cuisine, découverte de producteurs locaux, travail sur l'origine des aliments

✓ Sensibiliser les enfants à leur cadre de vie dans une volonté de laïcité et d'éducation à la citoyenneté par le biais de jeux et actions contre le gaspillage, découverte des filières courtes de proximité, apprendre des éco gestes, être une personne qui ne consomme que des produits locaux de proximité

(locavore)



OBJECTIF N°2

FAVORISER LA SOCIALISATION ET L'EDUCATION A LA CITOYENNETE

► Permettre à l'enfant d'être un individu responsable et trouver sa place dans un groupe

- ✓ Privilégier les jeux collectifs, d'opposition et de coopération afin de développer l'esprit d'équipe.
- ✓ Inciter et autoriser les plus grands d'aider les plus petits lors des temps de rencontre (déjeuner, goûter et activités)
- ✓ Permettre la possibilité de se tromper
- ✓ Amener l'enfant à être acteur de ses loisirs : possibilité de proposer des jeux ou d'activités qu'il souhaite faire ou faire partager



► Faire que l'enfant respecte les autres et accepte l'autre dans sa différence

- ✓ Favoriser l'inclusion et l'accessibilité d'enfants porteurs de handicaps (accueillir des enfants en classe ULIS, recevoir des enfants issus de l'IME présente sur la commune mais également de toutes autres institutions spécialisées.
- ✓ Instaurer une harmonie de confiance entre enfants et animateurs
- ✓ Proposer des animations de socialisation en favorisant des moments de rencontre d'expérience relationnelle avec l'autre, qu'il soit semblable ou différent
- ✓ Mettre en place des temps de débats
- ✓ Savoir être à l'écoute des enfants
- ✓ Aménager des espaces libres agréables
- ✓ Observer, analyser et réguler les conflits par la médiation et explications
- ✓ Respecter des règles (attitude irrespectueuse, violence physique et verbale...)



► Conduire l'enfant à réfléchir et se questionner

- ✓ Etablir les points négociables et non négociables avec la participation des enfants
- ✓ Affichage permanent de ces règles par le biais de pancarte, à l'aide de dessins...
- ✓ Appliquer des règles de conduite
- ✓ Décliner des règles de vie pour établir un cadre et apporter des repères aux enfants sur leurs droits et devoirs
- ✓ Donner l'opportunité aux enfants d'exprimer leurs attentes et besoins dans le but d'accéder à l'évolution de ces règles de vie en instaurant l'ouverture au dialogue par petits groupe plusieurs fois au cours de l'année.



OBJECTIF N°3

RESPECTER LE RYTHME DE L'ENFANT AVANT, PENDANT ET APRES UNE JOURNEE D'ECOLE

► Prendre en compte l'état général physique et psychologique de l'enfant

- ✓ Aménagement de temps et proposition de lieux plus calmes dans la journée
- ✓ Aménagement de différents espaces en libre accès
- ✓ Engager un temps d'échange entre animateur et enfant pour mieux cerner le problème
- ✓ Isoler l'enfant si nécessaire sous la surveillance d'un animateur

► Permettre à l'enfant d'avoir une certaine autonomie

- ✓ Autonome dans le choix de ses activités
- ✓ Autonome dans le temps de son activité



► Adapter les temps d'animation en fonction des groupes d'âges des enfants tout en respectant les besoins physiques et psychologiques



- ✓ Identifier et adapter le matériel utilisé
- ✓ Adapter le thème et son acheminement
- ✓ Ajuster la durée d'activité

OBJECTIF N°4

ASSURER LA SECURITE PHYSIQUE ET AFFECTIVE DE L'ENFANT SUR TOUS LES TEMPS DE SA JOURNEE

► Appliquer les normes règlementaires d'encadrement



- ➡ Déclaration initiale annuelle SDJES et autorisation préfectorale **PMI** pour l'accueil des enfants de moins de 6 ans
Respecter les normes d'encadrement
Respecter les normes d'hygiène

► Appliquer l'ensemble du protocole sanitaire

- ➡ Application des consignes sanitaires du SDJES en fonction de l'évolution de la pandémie à la Covid-19.

► Appliquer les recommandations sur les postures à adopter en cas de situation particulières

- ➡ Respect des états d'alertes du SDJES liées aux niveaux de vigilances spécifiques canicules et orages.

► Adapter les activités à l'âge des enfants : *Evaluer les compétences physiques et affectives des enfants*

► Assurer et développer les compétences de l'équipe d'encadrement

- ✓ Maintenir la continuité de l'équipe d'animation pour assurer un repère et une confiance envers l'enfant
- ✓ Assurer une formation durable des animateurs : formation BAFA systématique des animateurs non formés
- ✓ L'équipe d'animateurs devra rester attentive et réceptive aux interpellation et demandes des enfants
- ✓ La conduite de l'animateur sera adaptée au respect des enfants



FONCTIONNEMENT DES MERCREDIS PERISCOLAIRES AU CENTRE DE LOISIRS DE LEZOUX



Déclinaison d'une journée type

A compter du 01/09/2022

Semaine de 4 jours

7h15/9h	9h/12h	12h/12h30	12h15/13h15	13h30/14h	14h/17h	17h/18h30
Accueil échelonné des enfants	Temps d'activités	Départ Des enfants du matin ----- Arrivée des enfants après-midi Avec repas	Déjeuner	Départ Des enfants du matin avec repas ----- Arrivée des enfants Après-midi	Temps d'activités Pause Goûter 16h	Départ échelonné des enfants Choix d'ateliers libres

Le fonctionnement du centre de loisirs périscolaire des mercredis permet de répondre véritablement aux besoins des familles qui travaillent, d'offrir à l'enfant l'opportunité de s'épanouir et de s'éduquer autrement par le biais des temps de loisirs qui lui sont proposés en alternance entre ses temps de vie scolaire et la cellule familiale.

NORMES D'ENCADREMENT REGLEMENTAIRES CENTRE DE LOISIRS DES MERCREDIS PERISCOLAIRES



✓ 1 animateur pour 10 enfants de moins de 6 ans

✓ 1 animateur pour 14 enfants de plus de 6 ans

CONSTITUTION DE L'EQUIPE PEDAGOGIQUE CENTRE DE LOISIRS DES MERCREDIS PERISCOLAIRES

L'équipe pédagogique se compose :

- 1 directrice permanente (BAFD)
- 8 animateurs permanents (BAFA, CAP petite enfance)

EVALUATION DU PROJET PEDAGOGIQUE

L'évaluation du projet est un outil qui s'inscrit dans une démarche collective pédagogique qui vise :

- ✓ A donner de la valeur
- ✓ Prendre du recul
- ✓ Emettre un constat sur une situation
- ✓ Prendre des décisions, au regard des objectifs de départ et des finalités de l'action.
- ✓ A progresser et s'améliorer de façon continue dans nos actions
- ✓ Permet de réajuster
- ✓ Mettre en cohérence

C'est aussi un outil de clarification et de valorisation auprès des partenaires.

COMMENT EVALUER LE PROJET PEDAGOGIQUE ?

Le projet doit être à la fois



► Par la mise en place de réunions, bilans d'équipe

✓ Tout au long de l'année, hors vacances scolaires, les animateurs et la directrice se retrouvent pour un bilan hebdomadaire et préparation des projets d'animations une fois par semaine le jeudi, exception faite pour les rencontres entre réseaux, les mardis, une fois par semaine.

Les critères d'évaluation



- ✓ Qualités des animations : durée, participation, motivation, apports
- ✓ L'équipe : cohérence, entraide, relations, motivation
- ✓ Vie quotidienne : relations, partage, ambiance, entraide, respect de l'autre et des locaux

► L'échange avec les familles

✓ Les familles sont sollicitées pour participer à la vie de l'accueil de loisirs (sortie, animation, commission...)
✓ Un temps particulier leur est accordé matin et soir pour échanger

Les critères d'évaluation

- ✓ Implication des familles
- ✓ Temps partagé avec eux
- ✓ Participation aux animations

► L'échange avec les enfants

- ✓ Panneaux de restitution
- ✓ Mur d'expression libre
- ✓ Pancartes des humeurs (comment suis-je aujourd'hui ?)



Les critères d'évaluation

- ✓ Temps de paroles
- ✓ Contenu des panneaux

Le projet pédagogique peut être révisable et donc modifié à tout moment !

Le présent projet représente pour l'ensemble de l'équipe pédagogique la CHECK LIST indispensable et nécessaire au bon fonctionnement du centre de loisirs périscolaire des mercredis. Il atteste de notre engagement auprès des élus, des responsables de la Communauté de Communes « Entre Dore et Allier », mais également envers les familles. Il sera la référence pour les différents partenaires et intervenants éducatifs.

Centre de loisirs périscolaire des mercredis

1- Impasse Pasteur - 63190 Lezoux

Tél :

Mail :

Lezoux le 01/09/2022

CONSIGNES DE SECURITE EN CAS D'ALERTE INCENDIE

- La commission de sécurité des locaux du centre aéré de LEZOUX est à jour
- 2 exercices d'évacuation incendie seront réalisés chaque année
- Les consignes et procédure d'évacuations des locaux seront données aux animateurs en amont de chaque ouverture du centre : détermination du guide file et du serre file, point de ralliement

EVACUATION DES LOCAUX



Au retentissement de l'alarme incendie, les animateurs dirigeront les enfants **dans le calme** et sans bousculade vers les issues de sécurité les plus proches, selon l'endroit où ils se trouvent en salle d'activités.



Ils devront de suite se rendre au point de ralliement situé vers le garage dans le parc du centre



A partir de la fiche d'appel, chaque animateur pointe son groupe d'enfant



✓ La directrice avertira immédiatement les secours

✓ La directrice (serre file) veillera à l'évacuation de l'ensemble de toutes personnes présentes au sein de la structure. (Personnel administratif, parents...).

✓ La directrice s'assurera qu'il ne reste plus personne dans les locaux avant de sortir.

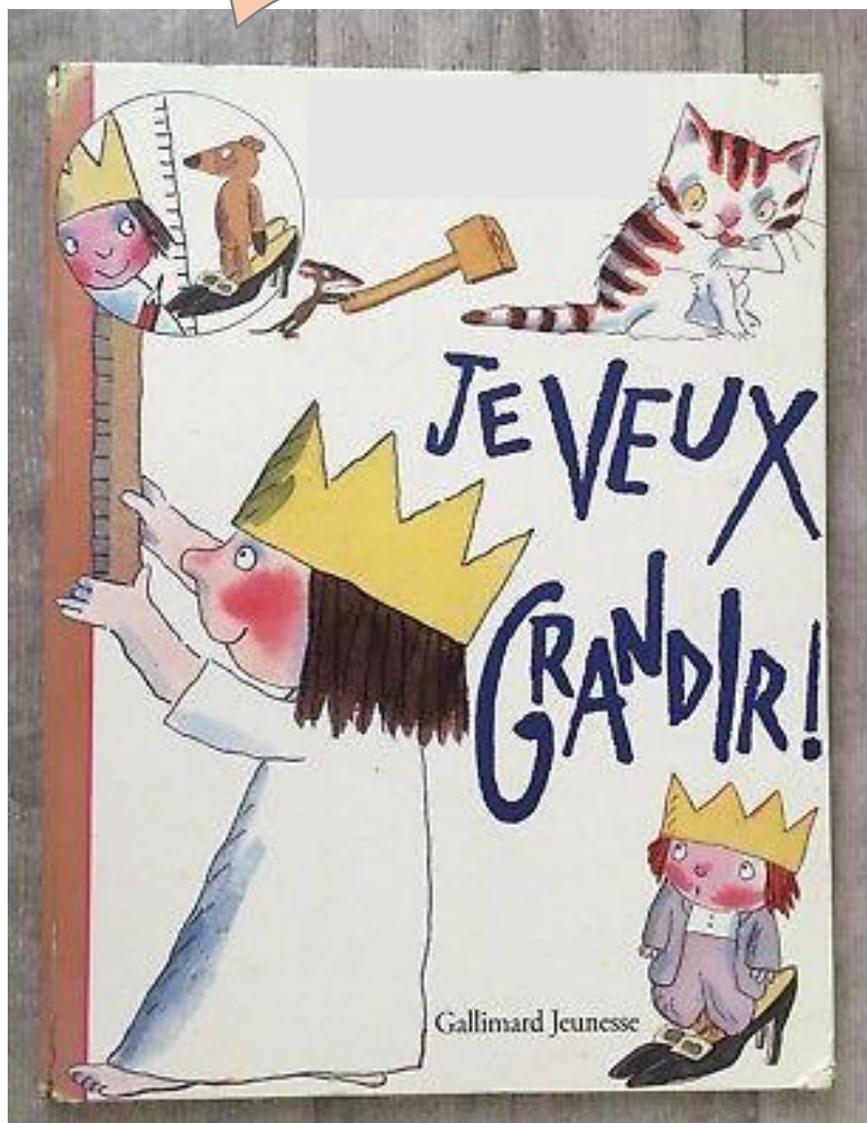
Centre de loisirs périscolaire des mercredis
1 Impasse Pasteur – 63190 Lezoux

Lezoux le 01/09/2022

PROJET PEDAGOGIQUE

SPECIFIQUE AUX ENFANTS

3/5 ans





Dès son entrée à l'école maternelle, l'enfant fait ses premiers pas dans les processus de la socialisation.

Le centre de loisirs des mercredis périscolaires de Lezoux au titre de la communauté de communes « Entre Dore et Allier » affirme sa volonté de préserver le rythme de l'enfant âgé de 3 à 5 ans et assure un rôle complémentaire entre l'école et la cellule familiale, sans se substituer à leur enseignement respectif.

Le centre de loisirs répond véritablement à un besoin des familles qui travaillent et représente spécifiquement l'alternative de garde immédiate de proximité. La structure d'accueil est un lieu de vie convivial, adapté aux besoins des enfants âgés de 3 à 5 ans. C'est également un lieu d'échange, de rencontres et de mixité sociale. Le fonctionnement de l'accueil de loisirs assure un cadre de vie sécurisant pour les enfants, les parents et l'équipe pédagogique. Il favorise l'intégration de chaque enfant au sein d'un collectif. Il instaure un climat de confiance où la communication et les rencontres sont nombreuses.

Fréquenter le centre de loisirs c'est grandir, s'épanouir, en jouant, en pratiquant une diversité d'activités culturelles, sportives, manuelles..., en élaborant des projets avec d'autres.

C'est continuer à apprendre autrement.

Le jeune enfant de 3/5 ans est en constant questionnement sur lui-même, celui des adultes, sur l'environnement qui l'entoure etc...C'est pourquoi il reste un individu vulnérable et en mouvement perpétuel.

LE PUBLIC 3/5 ANS

SES CARACTERISTIQUES

- Il aime se raconter des histoires invraisemblables issues de son imaginaire,
- Il est dynamique avec un besoin permanent de bouger,
- Il découvre le monde : l'environnement, la matière, la notion d'espace et de temps et son éveil intellectuel,
- Il se découvre soi-même mais aussi avec les autres,
- Il commence à se familiariser avec les codes et règles du monde collectif,
- Il découvre son corps et reste peu pudique,
- Il n'a pas la capacité à se projeter dans un monde futur.





SUR LE PLAN AFFECTIF

- Rupture avec la famille difficile
- Besoin de relations privilégiées et rassurantes
- Besoin d'un cadre clair et net
- Besoin de repères fixes, réguliers (temporels, géographiques, affectifs)
- Besoin d'habitudes
- Génère de la colère, jalousie, angoisse.

Attitude de l'animateur

- Sécuriser l'enfant par sa présence constante, vigilance, ne pas prendre la place des parents
- Valoriser le jeune enfant
- Création d'un climat de sécurité affective, de confiance
- L'adulte représente un modèle, le référent, un repère stable
- Ne pas céder au « chantage », les caprices, donner à tous de l'affection en fonction de son individualité et de sa différence
- Ne pas crier



SUR LE PLAN INTELLECTUEL

- Acquisition du langage
- Ne sait pas lire
- Découverte du monde, les « pourquoi »
- Curiosité grandissante, questions nombreuses dans tous les domaines
- Construire et détruire
- Plaisir immédiat



Attitude de l'animateur

- Tenir un langage simple sans le prendre pour un bébé afin de lui permettre de se familiariser avec sa langue
- Lui donner de vraies réponses, ne pas lui mentir ou inventer
- Être en mesure de répondre à ses questions
- Aide, apprentissage, stimulation et encouragement
- Ne pas faire à sa place mais l'aider
- Respect et valorisation des réalisations
- Lui procurer des coins adaptés
- Ritualiser les journées, les activités (régularité, répétition, expérimenter, inventer, créer)
- Privilégier le laisser-faire, le laisser jouer, organiser des ateliers tournants, libres
- Le laisser s'exprimer (peinture avec les doigts, les pieds...)
- Le laisser jouer avec des cubes, des cartons
- Jouer avec les matières



- Découverte avec les travaux manuels
- Jeux en relation avec les cinq sens



SUR LE PLAN SOCIAL

- Egocentrisme : « moi je », en voie de socialisation
- Besoin d'être seul par moment (besoin de s'isoler), préfère être en petits groupes
- Premiers contacts avec la vie de groupe
- Dépendance vis-à-vis des autres mais surtout avec l'adulte
- Il montre peu de différence entre les filles et les garçons

Attitude de l'animateur

- Protéger « la bulle personnelle de l'enfant »,
- Ne pas imposer le partage mais plutôt le suggérer
- L'amener progressivement à un esprit collectif et de compétition
- Lui laisser des coins personnels, aménagés
- Mettre en place des coins personnalisés, réservés à leur besoin (leurs photos, leur trésor, leur doudou)
- Leur laisser la liberté de jouer seul, agir seul tout en restant attentif
- Aménager des coins jeux, poupées, livres, voitures, marchande, marionnettes, dessins à colorier



SUR LE PLAN PHYSIQUE

- Prend conscience de toutes les possibilités de son corps
- Difficultés de maîtriser, contrôler ses mouvements
- Ne dissocie pas encore la droite de la gauche
- Besoin de vivre et se reposer à son rythme, dormir
- Epreuve vite de la fatigue
- Grande importance de la vie quotidienne
- Découverte de son corps, de leur sexe et commence à faire la différence entre les deux sexes
- Contact avec le monde des vivants, découverte du monde, des sensations, éveil des sens
- Enurésie fréquente

Attitude de l'animateur

- Donner des limites physiques car l'enfant ne ressent pas la fatigue,
- Lui faire prendre conscience du danger car l'enfant n'a pas encore acquis cette notion
- Se montrer patient, répéter de nombre fois, surveillance et vigilance accrues
- Savoir faire preuve de discrétion dans certaines situations (pipi au lit)
- Favoriser les expériences sensorielles, l'éveil des sens, danser, sauter...
- Equilibrer les types d'activités sur la journée. Repos après le repas, sieste pour ceux qui le désirent ou activités tranquilles
- Changer souvent d'activité (pas plus de 30 à 45 mn)
- Accompagner régulièrement l'enfant aux toilettes
- Préférer les jeux par la reconnaissance des couleurs, noms d'animaux, de héros
- Initiation à la manipulation d'outils et matériaux divers, transformables (terre, sable, carton, bois...)

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

I/ -Favoriser l'apprentissage de la vie en collectivité, de l'autonomie et de la prise de responsabilité pour développer la citoyenneté chez l'enfant

A- Susciter la solidarité, l'entraide et le respect d'autrui

- En sensibilisant l'enfant aux valeurs du vivre-ensemble
- En établissant des règles de vie communes à tous les temps d'accueil
- En proposant des temps partagés



B- Rendre les enfants acteurs de tous les moments partagés

- En proposant un éventail d'activités permettant à l'enfant de faire ses propres choix
- En permettant à l'enfant de ne rien faire et de s'exprimer librement
- En proposant des temps d'échange, de discussion

C- Permettre aux enfants d'être autonomes dans tous les temps de la vie quotidienne

- En impliquant les enfants dans les tâches de la vie quotidienne
- En rappelant les différentes règles d'hygiène et de sécurité
- En faisant participer activement les enfants à l'installation et au rangement du matériel



II/ -Permettre l'épanouissement et le développement harmonieux de chaque enfant sur le plan physique, psychologique, affectif et intellectuel

A -Répondre aux besoins des enfants en tenant compte de leurs possibilités et de leur rythme de vie

- En sensibilisant l'enfant aux valeurs du vivre-ensemble
- En établissant des règles de vie communes à tous les temps d'accueil
- En proposant des temps partagés

B - Donner la possibilité aux enfants de rentrer dans une bulle imaginaire débordante de créativité et de curiosité

- En proposant des activités ludiques variées, nouvelles et innovantes (culturelles, manuelles, expressives, sportives)
- En alternant entre différents types d'animation (journées à thème, sorties, grands jeux...)
- En laissant libre court à leur besoin d'évasion dans un monde fictif

C - Assurer la sécurité dans et autour des activités

- En informant les enfants sur les règles et les consignes
- En aménageant un cadre rassurant et adapté
- En mettant du matériel adapté à leur âge
- En instaurant un climat de confiance



III/ -Accompagner l'enfant dans la découverte et l'ouverture sur le monde extérieur

A - Proposer des projets, des animations qui mettent les enfants en relation avec l'extérieur

- En organisant des sorties extérieures, des mini-stages de découverte, visite d'une ferme pédagogique
- En privilégiant les partenariats avec les prestataires locaux, les associations locales, l'école, les bénévoles...
- En créant des passerelles avec les autres structures d'accueil de la Communauté de Commune « Entre Dore et Allier »

B - Susciter la curiosité des enfants sur le monde à travers des activités ludiques et éducatives

- En proposant des activités diverses et variées
- En développant des projets inédits dans lesquels les enfants seront acteurs de leur loisirs (environnement et développement durable, rencontres intergénérationnelles...)
- En mettant à disposition des enfants du matériel adapté (livre animé, jeux de construction...)

C - Permettre aux enfants de mieux se situer culturellement et géographiquement

- En partant à la découverte de la commune : patrimoine, la faune et la flore, les animaux...
- En proposant des temps de découverte du milieu naturel
- En favorisant l'accès aux lieux culturels (médiathèque, cinéma, musée...)

IV/- Valoriser l'implication des familles dans la vie du centre

A - Favoriser les temps d'accueil

- En adaptant les horaires en fonction du rythme de l'enfant et des parents qui travaillent
- En proposant un accueil individualisé des familles (écoute, transmission d'informations, dialogue)
- En étant disponible et accueillant en toute circonstance



B - Développer l'information en direction des familles

- En variant les possibilités de communication afin de répondre aux attentes du plus grand nombre (panneau d'affichage, site internet, portail familles, plateforme publicitaire, réseaux sociaux, courriel)
- En mettant en avant l'offre proposée aux familles : livret de présentation du service, projet pédagogique, programmes d'activités, tracts, menus...
- En proposant aux familles des temps de permanence au bureau du centre de loisirs de Lezoux

C - Associer les familles aux diverses manifestations

- En invitant les parents (disponibles) à participer aux sorties extérieures
- En impliquant les familles dans la mise en place de certains projets de la structure
- En informant les familles sur les événements proposés par la Communauté de Communes « Entre Dore et Allier »